

TOURNOI FÉDÉRAL PATINAGE ARTISTIQUE

8 & 9
NOVEMBRE
2025

PATINOIRE THIERRY MONIER
PLACE CHARRAS
92400 COURBEVOIE



Club
Olympique de
Courbevoie

CouRBEvoIE



Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,

L'ensemble des membres du bureau et les entraîneurs du Club Olympique de Courbevoie ont le plaisir de vous inviter à participer au **Tournoi Fédéral du 8 et 9 novembre 2025** à la patinoire Thierry Monier de Courbevoie.

Cette compétition de patinage artistique est ouverte à tous les patineurs licenciés FFSG pour la saison 2025/2026 (licence compétition Patinage Artistique ou extension Patinage Artistique obligatoire).

Les épreuves concernent les catégories fédérales selon les règlements de l'année en cours publiés par l'ISU et la CSNPA. Cette compétition est support de médailles et comme le stipule le règlement est réservée en priorité aux filières fédérales. Sous réserve de places disponibles, elle est également ouverte aux filières nationales (uniquement programme libre) et aux filières régionales.

Filière Fédérale : Novices – Juniors – Seniors (Dames/Messieurs)

Filière Nationale : Poussins – Benjamins – Minimes – Novices – Juniors – Seniors (Dames/Messieurs)

Filière Régionale : A, B, C - R1/R2 (Dames/Messieurs)

Le nombre d'inscriptions sera limité à 180 patineurs maximum sur l'ensemble du week-end. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre maximal de programmes sera atteint.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations utiles pour votre inscription :

- Renseignements généraux (dates, modalités d'inscription, ...)
- Bulletin d'inscription

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Au plaisir de vous accueillir prochainement, recevez nos sportives salutations.

L'équipe du Club Olympique de Courbevoie

DATES à RETENIR

Date limite d'inscription	1 ^{er} octobre 2025
Date limite de réception du règlement	6 octobre 2025
Musique	20 octobre 2025
Tirage au sort	31 octobre 2025
Compétition	8 et 9 novembre 2025

CATEGORIES et FILIERES

Filière Fédérale : Novices – Juniors – Seniors (Dames/Messieurs)

Filière Nationale : Poussins – Benjamins – Minimes – Novices – Juniors – Seniors (Dames/Messieurs) – programme libre

Filière Régionale : A, B, C - R1/R2 (Dames/Messieurs)

REGLEMENT ADMINISTRATIF

- Les patineurs devront être en possession, **le jour de l'inscription**, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2025-2026. Attention, aucune inscription pour des patineurs non licenciés ne pourra être acceptée.
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.
- Les horaires de la compétition seront publiés sur le site de la ligue IDF 3 semaines avant la compétition.
- Le tirage au sort sera publié sur le site de la ligue IDF 8 jours avant la compétition.
- Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA au plus tard 14 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants.
- Les réclamations sont définies et réglementées par le règlement général des officiels d'arbitrage.
- Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrite par la FFSG.
- Les patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs sont tenus d'obéir aux instructions des officiels d'arbitrage en charge de la compétition.

Les musiques devront être envoyées à l'avance par mail à : **jc.mb@free.fr**, en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : WeTransfer) au plus tard le **20 octobre 2025**.

Le nom des fichiers musicaux doit être au format :

Division Catégorie Sexe NOM Prénom (Ex : R2 Novice Messieurs DEGLACE Axel.mp3).

Néanmoins le patineur devra prévoir un support numérique (clé USB, téléphone, tablette, ...) avec la seule musique de son programme.

REGLEMENT TECHNIQUE

- **Pour toutes les catégories : Règlement CSNPA 2025/2026.**
- Lors de la compétition, les licences peuvent être demandées.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Le nombre de participants par club n'est pas limité. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre de **180 programmes** pour le week-end sera atteint.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée et nous appliquerons les priorités suivantes :

Filière Fédérale :	Priorité 1 : Filière Fédérale zone IDF – Centre Priorité 2 : Filière Fédérale hors zone IDF – Centre
Filière Nationale :	Priorité 3 : Filière Nationale zone IDF – Centre Priorité 4 : Filière Nationale hors zone IDF – Centre
Filière Régionale (A, B, C – R1/R2) :	Priorité 5 : Filière Régionale zone IDF – Centre Priorité 6 : Filière Régionale hors zone IDF – Centre

Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent remplir avec précision le formulaire joint au présent règlement et indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées du correspondant chargé des inscriptions dans leur association.

Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier. Le non-paiement intégral des inscriptions entraînera la désinscription des patineurs du club concerné.

Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical). Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail.

La liste des patineurs devra nous parvenir avant le : **1^{er} octobre 2025**

- par mail : marielle.coc92@gmail.com et dalila.coc92@gmail.com

Le montant de l'inscription est fixé à **47 euros** par participant pour les nationaux et régionaux et à **50 euros** par participant pour les fédéraux.

Le règlement est à adresser avant le 6 octobre 2025, par virement bancaire sur le compte suivant en précisant impérativement le nom de votre club :

IBAN : FR76 3006 6102 5100 0202 4480 352

BIC : CMCIFRPP

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Email : marielle.coc92@gmail.com – dalila.coc92@gmail.com – marionfarras.coc92@gmail.com

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Email : jc.mb@free.fr

RESTAURATION

Vous trouverez à la patinoire une buvette et une restauration rapide.